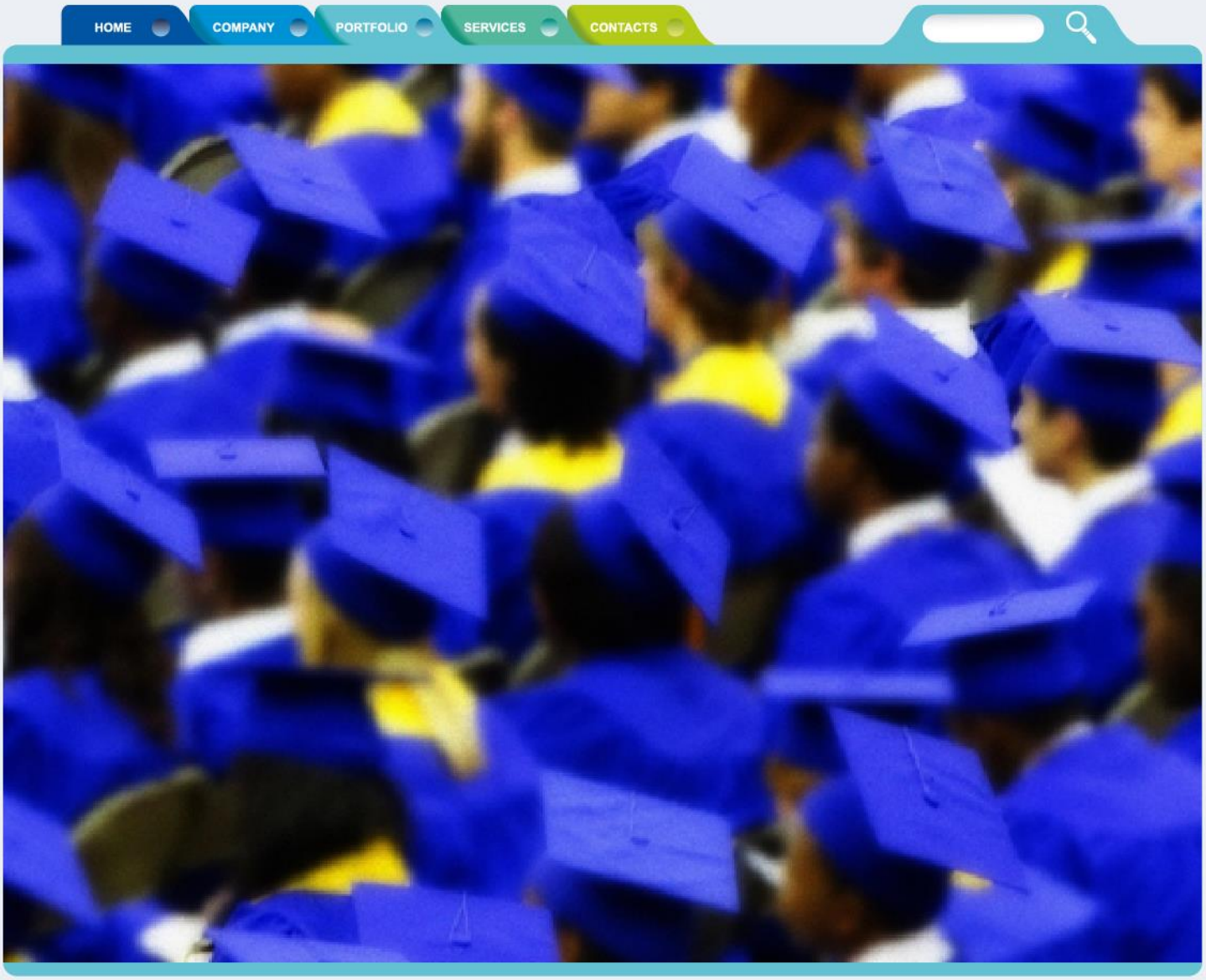
Gaëlle GUEGAN

Guide (de survie) du Jeune Diplômé

Après la vie étudiante



PREFACE et remerciements

Il y a 9 mois j'ai terminé mes études (master 2 en Géomatique à Nantes pour tout te dire ☺). Et je me suis retrouvée dans la situation à laquelle tu vas toi-même être bientôt confronté(e) (si ce n'est pas déjà fait !) : la recherche d'emploi et les démarches administratives !

Personnellement j'ai trouvé des réponses à mes questions en fouillant sur internet, en discutant, en regardant des vidéos,… Après, et ça je l'ai découvert un peu plus tard, il existe des structures pour t'aider, et notamment les SUIO quand tu viens de finir tes études. Mais cela m'a permis de me rendre compte qu'il n'existait pas de Guide (de Survie) du Jeune Diplômé pour s'y retrouver entre les démarches administratives et la recherche d'emploi. Il fallait donc le créer, et aujourd'hui c'est chose faite ☺

J'espère que ce guide t'apportera des réponses ! Bon courage et (comme disent les recruteurs) bonne continuation dans ta recherche !

« Je me suis retrouvée dans la situation à laquelle tu vas toi-même être bientôt confronté(e) »

Je tiens à remercier Odeline, qui, grâce à nos deux retours d'expérience très différents, m'a permis d'être la plus complète possible dans ce guide. Merci aussi pour ton soutien et tes corrections ! Merci également à Lydia, Jérémy, Laure et Raphaël pour leur relecture, mes profs de l'IGARUN Nicolas ROLLO et Céline CHADENAS pour leur soutien. Je remercie tout spécialement l'équipe du SUIO et notamment Bruno BELLET et Anne REBOUD pour leur enthousiasme envers ce projet et Julien CHEVOLLEAU pour avoir accepté la lourde mission de mise en page de ce guide !

Gaëlle GUEGAN

Pour commencer

Salut à toi jeune étudiant en fin de cursus ! Alors ce stage ? Intéressant ? Ou alors peut-être as-tu déjà passé ta soutenance et obtenu ton diplôme ? Félicitations !! Te voici enfin sorti des études. Et dire que ça faisait un bon moment que tu attendais ça ! Te voilà tout(e) guilleret(te) : plus de CM ni de TD, plus de partiels, plus de révisions et bientôt tu auras un boulot qui te permettra de dire que enfin tu es jeune acti(ve)f !



Oui mais voilà jeune diplômé, sais-tu ce qui va t'arriver ensuite ? Je te vois me regarder d'un air « Mais qu'est-ce qu'elle a celle-là ? Bah oui pour moi c'est (réponse au choix) :

1. Vacances ! Non mais attend ça fait 5 ans que je bosse, je me prends 6 mois de congé sabbatique pour rallier le Tibet en partant d'Aurillac et en passant par Berlin et Saint Pétersbourg. Oui je sais ce n'est pas le chemin le plus court…



2. Ça fait 2 mois que je cherche du boulot, donc oui forcément là dans 2 semaines j'aurai la réponse (positive bien sûr) à l'entretien que j'ai passé il y a 1 mois.

3. Je suis jeune diplômé et puis dans le domaine y a du boulot et j'ai de l'expérience via mes stages, donc non t'inquiète pas pour moi, je cherche d'ici 2 semaines le temps de me poser, ça devrait aller vite. »

Nous avons réalisé ce guide car ce n'est pas aussi simple. Tu ne dois pas négliger certaines démarches. Je parle ici d'administratif. Oui je sais ☺ l'objectif de ce guide est de t'expliquer ce qui t'attend afin que tu puisses voir comment gérer, donc promis je vais faire simple. Ce guide est décomposé en 4 parties, plus des bonus.



1/REGLER LES PROBLEMES ADMINISTRATIFS

CPAM, Mutuelle, RSA, Pôle Emploi….). Inscription à Pôle emploi, demande de RSA, rattachement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, actualisation de ta situation auprès de la Caisse d'Allocations Familiales…
On t'explique comment faire et surtout pourquoi !

2/GERER LE CHOMAGE

Et oui on a beau être optimiste, il faut t'y préparer. Ne t'inquiète pas, ça va bien se passer ☺



3/RELAX, c'est le moment de faire tout ce que tu n'avais pas le temps de faire avant ;)

Et oui, après tout tu as des vacances ! Peut-être les seules aussi longues avant un moment, donc profite !

4/TEMOIGNAGES DE JEUNES DIPLOMES

+ DES BONUS…

1/REGLER LES PROBLEMES ADMINISTRATIFS

(Sécu, Mutuelle, CAF, Pôle Emploi....)



Clairement ce n'est pas vraiment ce que tu aimerais faire, là, tout de suite, maintenant alors que tu es enfin tranquille !

Sauf que justement, profite de cette « pause ». L'administratif peut te prendre du temps et de l'énergie (en fait ça dépend si tu as de la chance ou non^^'), et puis, plus vite c'est fait plus vite c'est terminé !

On te propose un peu d'aide dans les lignes suivantes. Si ça ne te suffit pas, prends contact avec le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) de ta commune ou avec une **assistante sociale de la CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) ou de la **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Messervices.etudiants.gouv.fr : SUR CE SITE dont je n'avais jamais entendu parler quand j'étais étudiante (mieux vaut tard que jamais quand même !) tu peux demander l'ARPE, l'Aide à la Recherche du Premier Emploi, une grande nouveauté du 22 août ! (Merci Julien pour l'info !) Si tu veux lire voici l'article du monde qui le présente. Cette aide doit être demandée rapidement après la fin de tes études puisque tu dois justifier d'avoir eu ton diplôme depuis moins de 4 mois. Il s'agit également d'un coup de pouce délivré sous conditions : moins de 28 ans, recherche de 1er emploi, avoir été boursier au cours de sa dernière année d'étude ou justifier de faibles revenus si on était apprenti. L'aide dépend ensuite de ton type de diplôme (enseignement sup', scolaire, apprentissage). La durée max de l'aide est de 4 mois mais ça dépanne toujours. Note cependant que ce n'est pas cumulable avec le RSA, choisis donc le plus avantageux des deux ☺

POLE EMPLOI

Commence par t'inscrire sur le site de Pôle Emploi. Pour ce faire garde à côté de toi :

-TA CARTE D'IDENTITE
-TA CARTE VITALE
-TOUT TES DOCUMENTS CONCERNANT TON PARCOURS PROFESSIONNEL : CONTRAT DE TRAVAIL, ATTESTATIONS DE STAGE, FEUILLES DE SALAIRES,…

NOTE : Pôle emploi te demande ces documents pour voir si tu as droit au chômage. Pour y avoir droit tu dois avoir travaillé 4 mois au cours des 28 derniers mois écoulés. Et non, les stages ça ne compte pas.

-UN RIB (à ton nom bien sûr !)
-TON CV

Ces documents te permettront de remplir ton dossier Pôle Emploi en ligne. A partir de là tu auras ton premier rendez-vous avec un conseiller d'ici 2 semaines à 1 mois. Emmène tous les documents cités ci-dessus à ton rdv plus TES ATTESTATIONS ASSEDIC données par ton employeur à chaque fin ou interruption de contrat. C'est (parfois) une feuille A4 double et jaune. ATTENTION : Cette attestation n'est pas fournie automatiquement par ton employeur donc tu peux avoir besoin de le recontacter pour qu'il te l'envoie.

Ton rendez-vous durera normalement 1h. On te posera des questions sur ton parcours, tes compétences et on te proposera les services de Pôle Emploi pour ta recherche d'emploi.

Pourquoi faire cette démarche : parce que pendant ta période sans boulot ça te fera plaisir d'avoir un peu d'argent. Tu as droit au chômage ou non. En fonction de ce que tu recevras (ou pas) tu pourras peut-être prétendre au Revenu de Solidarité Active (RSA). Mais dans ce dernier cas c'est la CAF qui gère. Elle te demandera une attestation pour savoir si tu touches le chômage et si oui combien.

Note : Tu devras t'actualiser tous les mois à Pôle Emploi. Inscris-toi même si tu es en Service Civique, car après tout c'est le plus gros employeur de France et qu'au bout d'un certain nombre de mois d'inscription ça peut éventuellement te donner accès à des emplois aidés. Mais non rassure-toi, tu ne feras pas gonfler les chiffres du chômage, le Service Civique est une catégorie à part, non utilisée dans les chiffres ! Allez respire !

A retenir : Pôle Emploi te propose également depuis l'été 2015 son Emploi Store. Au programme plusieurs services : des tutos, des MOOCs, des coachings… qui vont des conseils pour faire ton CV, à cibler la bonne boîte en passant par la préparation d'entretien.

LA CAF

- **CHANGEMENT DE SITUATION** : Tu n'es désormais plus étudiant et tu vas peut-être retourner chez tes parents. N'oublie pas de mettre à jour ta situation et ton adresse sur ton espace perso de la CAF. Si tu changes de région ton dossier sera transféré et tu te verras attribuer un nouveau numéro d'allocataire CAF que tu recevras dans ta boîte aux lettres (oui tu as bien lu, boîte aux lettres et non pas boîte mail ! Il n'y a plus que l'administration pour envoyer des courriers aujourd'hui). Compte au moins une quinzaine de jours pour la transition.

LE RSA : Commence par faire ta simulation sur le site de la CAF. Pour ça munis-toi de tes revenus de ces 3 derniers mois et de ceux de ton/ta partenaire si vous êtes déclarés en couple. Si tu es éligible, tu as plusieurs possibilités. Note bien que les stages ne comptent pas dans les revenus.



Soit tu appelles la CAF de ton département leur annoncer la bonne nouvelle, et ils te feront rappeler par quelqu'un pour vérifier que tu y as bien droit ; soit tu prends rdv dans ta CAF qui t'expliqueras comment remplir le document et les pièces à joindre. Si tu as déménagé il y a peu, privilégie le rdv physique avec ta CAF. En effet avec le transfert de ton dossier, des infos peuvent avoir été « égarées » ou ne pas être encore à jour, donc à moins que tu ne veuilles connaître par cœur la boîte vocale de la CAF, déplace-toi !

Si tu prends rdv sache que ça ne sera qu'à partir d'octobre, en septembre tu es encore sous le régime étudiant donc non éligible au RSA. Ensuite à ton rdv, ton RSA est calculé, puis tu as un entretien avec une assistante sociale. Tu peux avoir soit le RSA activité (si tu recherches un emploi), soit social (si tu ne peux pas travailler pour des raisons de santé etc). Si tu es au RSA activité, l'inscription à Pôle emploi est obligatoire sous un mois après inscription au RSA. Le RSA est recalculé tous les 3 mois, ne pas oublier de refaire sa déclaration, tout comme pour Pôle Emploi.

APL : Là pas de problème, tu peux faire directement ta demande sur le site de la CAF, comme quand tu étais étudiant

LA CPAM

Pendant la durée de tes études tu avais une sécurité sociale étudiante, la SMEBA ou la LMDE. Maintenant que tu as quitté les études, tu dois t'affilier à la sécurité sociale « classique ». Ta sécurité sociale étudiante te protège jusqu'au 31 décembre (pour la SMEBA) de ton année d'obtention du diplôme. MAIS vu que l'affiliation à la sécu « classique » prend plus ou moins de temps (compte quand même plus : 4 semaines si tu as de la chance), prévois en conséquence.

Alors en effet, il ne faut pas être pressé et si tu ne veux pas te retrouver dans la panade, c'est-à-dire payer tous tes frais médicaux de ta poche sans aucun remboursements, suite à une rage de dent à rendre fou un éléphant, une triple fracture du tibia, une conjonctivite aiguë et pour finir une allergie au chocolat (pas de chance mais tu as pu en profiter avant, t'imagines si ça avait été la veille de Noël !), t'as intérêt à faire ta démarche sans tarder. Pour cela tu peux imprimer le formulaire de changement de situation, le remplir et leur renvoyer. Connaissant l'administration, tu vérifies que tout avance bien, tu es tranquille et tu peux partir au ski et faire une orgie de chocolat sans te prendre la tête. Tu peux également te déplacer, c'est plus rapide ! On te donnera une fiche en fonction de ta situation et tu n'auras plus qu'à remplir le dossier.

MUTUELLE

Bah oui, la sécu c'est bien, mais avec une mutuelle c'est mieux. Parce que la sécu ne rembourse pas tout en totalité, tu le sais déjà. Sauf que toutes les mutuelles ne fonctionnent pas de la même façon. Ce serait trop simple sinon. Pour certaines mutuelles tu es couvert jusqu'à tes 28 ans, sauf si tu trouves un CDI avant (veinard !). Pour d'autres tu n'es plus couvert à partir de tes 25 ans. Renseigne-toi bien. Si tu es en service civique ça peut encore être différent, puisque pour certaines tu peux rester sous celle de tes parents. Pour savoir, une seule solution : appelle ☺ Promis le téléphone ne mord pas !

LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un centre de ressources avec des travailleurs sociaux. Ça peut être très utile pour toute question, ils peuvent t'aider sur plein de points et te mettre au courant de tous les avantages auxquels tu as droit. Par exemple, en Loire-Atlantique tu peux faire une demande ponctuelle de 100 euros une fois dans l'année, ils peuvent également te permettre de réaliser des micro-crédits … Bref, c'est un bon endroit pour répondre à plein de questions, tout est centralisé et on t'aide dans tes recherches au sein de la nébuleuse administrative !

AUTRES DEMARCHES

Les démarches ci-dessus sont les principales que tu auras à effecter. Après selon ton âge, ta situation et si tu déménages ou non, tu peux avoir d'autres démarches : tous tes changements d'adresse (bon courage !), ta première déclaration d'impôts (ah quelle joie !) si tu as 25 ou plus car tu ne peux plus être rattaché au foyer fiscal de tes parents.

2/GERER LE CHOMAGE

● LES STRUCTURES POUR T'AIDER ●

Avant tout sache que plusieurs structures peuvent t'aider dans ta recherche d'emploi vu que tu es jeune diplômé.

Le SUIO

Il te suit pendant 1an après l'obtention de ton diplôme. Il te propose plusieurs activités avec son club JeDi (club JEunes DIplômés de l'Université de Nantes): un séminaire d'une semaine avec d'autres jeunes diplômés, un coaching, des ateliers pour préparer ta recherche d'emploi etc.
Tu as également accès au Career Center (« plateforme interactive, destinée aux étudiants qui leur servira tout au long de leurs études à affiner leur projet, à trouver leur stage ou leur premier emploi ! ») et à ta messagerie de l'Université de Nantes à vie. Pour cela conserve tes identifiants !

POLE EMPLOI

Tu peux bénéficier d'ateliers, de services en ligne, de leur Emploi Store…

L'APEC

(Association pour l'emploi des cadres)
Elle te propose plusieurs services, certains en ligne (simulateur d'entretiens), d'autres téléphoniques ou via webcam (conseils CV et lettre de motivation, votre potentiel marché,…) et d'autres services individuels en face à face (aide à la recherche d'emploi) ou collectifs (CV, utiliser son réseau,…)

LE PARRAINAGE

ça se développe de plus en plus. Les conditions sont cependant différentes d'un organisme à un autre : 1 parrain 1 emploi, NQT, SNC…

● LES SITES ET BOUQUINS QUI TE PERMETTENT D'Y VOIR PLUS CLAIR ●

Alors là j'ai fait de super découvertes !

Tout d'abord le blog **dessinetoiunemploi**. Je l'ai trouvé par hasard et depuis je ne m'en lasse pas ! Il a été créé par Nicolas GALITA de la boîte LinkHumans, spécialisée dans le conseil aux recruteurs. Tu y trouveras des conseils sur ce qu'il ne faut pas faire dans tes candidatures, comment maitriser LinkedIn en 7 jours, les défauts des candidats,… Tu as de tout sur la recherche d'emploi, des conseils, des outils,… tout ça sur un ton drôle et décalé ! A consommer sans modération !

Le site **WorkUp**. Là il s'agit d'une découverte toute récente dont on m'a parlé, je n'ai pas encore eut le temps de trop fouiller ☺ Mais le concept est hyper intéressant, ce site te référence les sites, outils, cours,… pour t'aider à trouver un emploi ! Tu y trouves par exemple le blog de Dessine-toi un emploi cité ci-dessus ☺

Le blog **2mois1job** dont le guide spirituel est Mathieu MENET, l'auteur de Fuck le chômage (dont j'ai entendu parler en bien, il faut absolument que je le lise !). Dans la même lignée que dessinetoiunemploi, le blog te donne conseils et astuces pour gérer ta recherche d'emploi.

● LES TECHNIQUES DE RECHERCHE ●

Autant te dire qu'il existe plusieurs possibilités, certaines étant beaucoup plus porteuses que d'autres.

LES RESEAUX PROFESSIONNELS

(LinkedIn, Viadéo)
Le réseau est toujours utile mais quand tu débutes généralement tu ne connais pas grand monde donc l'intérêt est limité. Cependant il peut être toujours intéressant pour toi de consulter les profils similaires au tien pour voir ce qu'ils font et où ils travaillent. Après, si tu te découvres une passion pour ces réseaux, tu peux publier ☺

REPONDRE A DES OFFRES

Classique mais ça fonctionne toujours. Essaie de cibler ta recherche sur des sites spécialisés dans ton domaine (GéoRézo pour les SIG, Réseau TEE pour l'environnement, Emploi Territorial ou Cap territorial pour la fonction publique territoriale…).

LES CV EN LIGNE

Alors là tu peux très bien ne jamais t'en sortir. Il existe des dizaines et des dizaines de sites te proposant de créer ton CV et de le mettre à disposition des recruteurs (Ouestjob, JobiJoba, Indeed, Keljob….). Tu vas également avoir des entreprises qui te proposent d'entrer ton CV dans leur CVthèque (Véolia, GDF, Alstom,…). Tu as l'embarras du choix mais dis-toi que si tu veux bien faire les choses, remplir correctement ton CV sur le site te prendra bien une demi-heure. Et ce, sans forcément grand résultat à la clé.

LES CANDIDATURES SPONTANEES

Les avis fluctuent, pour certains ça marche pour d'autres non. Pour certains il faut envoyer en masse, pour d'autres il faut cibler au maximum l'entreprise où tu postules dans ta candidature.

● ET EN ATTENDANT… ●

Et oui. Tu auras forcément de l'attente après chaque candidature, et les réponses que tu auras par la suite ne seront pas forcément positives. Alors comment gérer cette attente, et même tout simplement comment gérer son emploi du temps quand on n'a plus d'obligations ?

Tu t'es sans doute dit qu'avec un bac +5 tu trouverais facilement. Tout réside dans ce facilement puisqu'on dit qu'en général il faut à peu près 6 mois pour avoir son premier job. Mais pourquoi, tu me diras ? Tu le constateras par toi-même mais je vais abréger le suspens : tu n'as pas assez d'expérience. Logique, n'est-ce pas, vu que tu sors des études. Tes stages, ce n'est pas de l'expérience. Oui je sais tu as fait le même travail qu'un chargé de mission mais payé moitié moins (et je suis gentille). Sauf que ça ne suffit pas. Donc accroche-toi et petit conseil : pour tes stages importants (comme celui de M2) présente-le comme un vrai boulot, exemple : « Chargé d'étude SIG Bocage ». Les recruteurs s'en douteront en voyant ton CV, donc ne sous-estime pas ton travail.

Fixe-toi des objectifs. Chercher un boulot toute la journée n'est pas une bonne solution, tu le constateras toi-même si tu veux tester ☺ Donc donne-toi par exemple 2h le matin dans ta recherche et puis ensuite fais autre chose, change-toi les idées. On te donne quelques trucs dans la partie 3.

Mais là tout de suite on te donne des alternatives pour avoir cette fameuse expérience (et de l'argent, ça dépanne toujours !)!

L'INTERIM

Attention ne t'imagine pas là non plus qu'avec ton bac + 5 tu vas trouver de suite et que Manpower au vu de ton profil te proposeras un boulot aussitôt. Et non car tu n'as pas assez.... d'expérience ! Mais avec de la ténacité tu pourras trouver des petits contrats qui te permettront de rajouter des lignes sur ton CV. Pour ça note bien toutes tes expériences sur le site de l'agence. On m'a ainsi proposé il y a peu un contrat pour faire des enquêtes. C'est toujours ça de pris !

AIDER BENEVOLEMENT

Tu peux aussi **PROPOSER TES SERVICES** autour de toi : donner des cours à domicile, faire des inventaires… Etre bénévole à la LPO (non non je ne prêche pas pour ma paroisse ! dixit la fille en service civique là-bas^^)

LES DIFFERENTES FORMES DE VOLONTARIAT (SOURCE : Service-civique.gouv)

SCV

SERVICES CIVIQUES VOLONTAIRES

Si tu as moins de 25 ans. Si tu n'en peux plus de ne pas travailler, voilà ce qu'il te faut. C'est le moyen de te faire une expérience et en même temps de faire une BA. Alors oui, sache tout de suite que tu seras payé à peu près 573€ pour faire un travail qui pourrait faire l'objet d'un CDD. Bon, ajoutons que si tu touchais le RSA avant ton service civique tu auras droit à une centaine d'euros supplémentaires (mais plus de RSA par contre). Pendant ce temps-là tu peux continuer à chercher un poste plus important

Le service civique c'est un engagement assez souple d'une durée de 6 à 12 mois, pour 24 à 35h/semaine. Il peut porter sur un de ces 6 axes : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Si au cours de ton SC tu trouves un CDD d'au moins 6 mois ou un CDI tu n'auras pas à faire de préavis. Dans les autres situations il s'agira d'un préavis d'1 mois. Selon ta structure, tu peux cependant négocier ton départ plus tôt.

LE VOLONTARIAT

DE SERVICE CIVIQUE

« Toute personne âgée de plus de 25 ans peut effectuer un volontariat de Service Civique pour mener à bien, sur des périodes de 6 à 24 mois des missions d'intérêt général auprès d'associations, de fondations reconnues d'utilité publique ou, dans les départements et collectivités d'outre-mer, de personnes morales de droit public. Les volontaires bénéficient d'une indemnisation et d'une couverture sociale complète financées par l'organisme d'accueil. »

SVE

SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN

« Programme de l'Union Européenne, le SVE est destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans. Il leur permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à 12 mois. Le SVE offre une expérience formatrice, développe la citoyenneté, permet de faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc.

Le volontaire relève d'un statut particulier. Il bénéficie d'une prise en charge totale sur place et d'une indemnité dont le montant varie selon les pays. L'expérience acquise lors du SVE est reconnue par un certificat de SVE (évaluation de l'activité volontaire et mention des compétences acquises). »

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

« Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est possible pour toute personne de 16 à 55 ans, aptes physiquement et qui souhaitent venir en aide, sauver des vies, et s'investir dans des missions de protection. Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, avec la première année en période probatoire. Ils bénéficient d'une formation initiale adaptée aux missions exercées dans un centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de la carrière. »

VSI

VOLONTARIAT DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

« Le volontariat de solidarité internationale (VSI) a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Toute personne majeure sans activité professionnelle peut effectuer un VSI. Les missions sont obligatoirement effectuées auprès d'associations internationales agréées par le ministre des affaires étrangères. Une indemnité comprise entre 106,06 € et 710,10 € est versée, hors prise en charge du transport, du logement et de la nourriture, auquel s'ajoute le montant de l'indemnité supplémentaire liée à l'affectation à l'étranger (montant variable selon les pays). »

VIA

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION

« Ambassades, alliances françaises, instituts de recherche, missions économiques… Le Volontariat International en Administration (VIA) permet de partir travailler à l'étranger pour des services de l'État français. La personne en VIA perçoit des allocations équivalant à une indemnisation comprise entre 1200 € et 2800 € par mois, suivant le pays d'affectation. Les missions durent entre 6 et 24 mois. »

VIE

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

« Le Volontariat International en Entreprises (VIE) permet aux entreprises françaises de confier à un jeune de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois. Le volontaire international est rémunéré, entre 1200 et 3000 euros nets par mois, selon le pays. Tous les métiers sont concernés : finances, marketing, commerce international, contrôle de gestion, comptabilité, mécanique, électronique, télécommunications, informatique, BTP, agronomie, tourisme, droit, ressources humaines… »

ET SINON

STAGES A L'ETRANGER

accessibles aux jeunes demandeurs d'emplois. Plus d'infos sur le site d'EURODYSSEE

ERASMUS +

(anciennement ERASMUS) mais également accessible aux non étudiants diplômés. Plus d'infos sur le site de l'agence ERASMUS

Prépare des concours, après tout tu as le temps ! Fonction publique, enseignement, recherche…. Tente !

3/RELAX, C'EST LE MOMENT DE FAIRE TOUT CE QUE TU N'AVAIS PAS LE TEMPS DE FAIRE AVANT ;)

Et maintenant que tu es inscrit dans les boîtes d'interim, que tu postules à des offres le matin et que tu as candidaté à un service civique tu fais quoi ? Eh bien, tout ce que tu as toujours voulu faire mais sans en avoir le temps !



Alors tu es plutôt artiste ? Peinture, dessin, patchwork, couture, tricot, musique ? Si tu ne connais pas, tu as envisagé d'apprendre ?



Plutôt geek ? Tu as rattrapé tout ton retard dans les séries ? Et il n'y a pas quelques films que tu dois voir depuis une éternité ? Tu as lu les bouquins qui sont sur ta table de chevet ?



Elève studieux ? Tu as pensé à suivre des MOOC (Tu as la plate-forme France Université Numérique (FUN) notamment pour ça ☺) ? Des tutos en ligne (Sur OpenClasseroom si tu es demandeur d'emploi tu peux avoir accès à un compte premium solo qui te donne accès au cours en illimité, c'est pas génial ça ?!) ?



Et du sport ! Ça c'est presque une obligation, parce qu'à cogiter toute la journée, il va bien falloir évacuer.



Ah oui une autre chose très importante, sors ! Déjà parce que maintenant tu peux te le permettre sans avoir à te dire que tu as cours demain, et puis mine de rien ça fait du bien maintenant que tu ne vois plus tes potes à la fac !

Pour résumer, pour bien vivre ton chômage : organise ton temps (recherche d'emploi une partie de la journée et ensuite tu fais totalement autre chose), fais du sport et sors !

Ah, on chuchote dans l'oreillette ! Odeline veut te faire savoir qu'une fois ta situation administrative au top, tu peux aussi te prendre une année sabbatique pour voir du pays (ou plusieurs, hein, c'est au choix) et/ ou en profiter pour te faire des expériences à l'étranger.

« Je ne te le dirai pas assez, tu n'es pas le seul à être déçu, perplexe et à galérer à trouver du travail. « Nous sommes légion » (mets un j'aime si tu as saisis la référence ! Ah mais on n'a pas le bouton….). »

4/TEMOIGNAGE DE JD

Même si je te dis que tu n'es pas seul, j'ai comme la sensation que tu ne me crois pas. Bah oui Martin de ta promo a été pris en CDD dans sa structure de stage, Clémence, Hugo et François ont trouvé de l'intérim aussitôt à Manpower dans le domaine, ça leur fait de l'expérience les veinards ! Sandra n'avait même pas fini son stage à Bordeaux qu'elle trouvait direct un poste à Paris ! Annabelle est retournée dans son département et a trouvé rapidement. Après y a Luc qui a décidé de préparer les concours de la fonction publique, François qui fait pareil mais dans une prépa, Anita qui reprend ses études avec une licence pro et Emilie qui se reconvertit totalement et qui se lance dans le maraîchage ! (Note : les noms et lieux ont été changés mais pas le reste ☺).

C'est hyper flippant de voir qu'autour de toi les choses se décoincent, les gens se trouvent ou à défaut trouvent un boulot, et que toi tu restes au bord de la route. La conseillère APEC que j'avais rencontrée avait réagi à mon discours (oui oui celui juste au-dessus) en me disant qu'on choisit toujours le filtre qui nous arrange : c'est facile de regarder les gens qui ont du travail et de les envier, mais au final y a les autres, ceux qui galèrent comme nous. Et eux on a un peu tendance à les occulter, mais bon c'est humain ☺

Pour te prouver que tu n'es pas seul et que, mieux encore, ta propre histoire te réserve des surprises voici quelques témoignages ☺ Bonne lecture ☺

● ETIENNE, TECHNICIEN BOCAGE ●

Quel a été ton parcours scolaire/universitaire? (à partir des études sup)

Mon parcours scolaire a duré 4 ans : 3 ans à l'IUT génie biologique et de l'environnement et 1 an en licence pro agroenvironnement.

Comment s'est passée la période entre ta fin d'étude et ton premier emploi? (recherche d'emploi, gestion du chômage, démarches administratives, retour chez les parents, voyages...)

Cette période a duré 1 an. Après un stage de fin d'étude à Brest, j'y suis resté avec ma copine où on habitait ensemble. N'ayant aucune ressource, même des parents, j'ai tout de suite travaillé en intérim afin de payer le loyer. N'ayant que très peu d'argent durant mes études, j'étais plutôt content d'avoir du temps pour enfin travailler et gagner de l'argent pour vivre plus confortablement. Je faisais ma recherche d'emploi en parallèle. J'ai eu très peu d'entretiens et les résultats au début n'ont pas été fructueux. Ensuite on est parti en République Tchèque, ma copine y allait de janvier à avril en Erasmus. J'ai décidé de l'accompagner pour faire une «pause» dans ma recherche d'emploi. On s'est retrouvé très vite en difficulté financière, et on vivait avec presque rien, c'était très pesant. A notre retour en France j'ai repris ma recherche d'emploi activement ainsi que l'intérim, et j'ai eu quelques entretiens, mais qui n'ont rien donné. J'ai donc postulé à un service civique à côté de Brest, où la mission rentrait parfaitement dans ce que je recherchais. J'ai postulé immédiatement et j'ai été pris. Le service civique a duré 1 an, et à la fin, par chance, une collègue est partie en congé maternité. Je l'ai remplacé pendant 5 mois en CDD, c'était mon premier contrat.

Aujourd'hui que fais-tu et où?

Aujourd'hui je travaille au Syndicat du Bassin Versant de la Seiche à Châteaugiron (Ille et Vilaine NDDL) pour le programme Breizh Bocage. C'est exactement le même poste que mon

premier emploi. C'est mon 3ème poste sur cette thématique, puisqu'après Brest j'avais travaillé 1 an à Lesneven pour démarrer le programme dans un Syndicat d'eau potable.

Es-tu satisfait de ta situation actuelle ? (pourquoi ?)

Oui je suis très satisfait de ma situation actuelle, c'est une situation stable, ce qui permet de faire des projets de vie intéressants et de vivre confortablement. Au travail avoir une situation stable permet également de plus s'investir sur le long terme et de voir vraiment l'évolution des actions que l'on mène, d'établir un vrai réseau et de l'utiliser pour mettre en place des choses intéressantes.

Quel est ton projet d'avenir pro? (dans quelle structure te vois-tu dans le futur, pour quelle rémunération, dans quel secteur géographique,...)

C'est un peu vague, les structures publiques évoluent vite, pour l'instant je suis ici pour quelques années, on verra si d'autres opportunités s'offrent à moi. Je pense qu'un jour je m'orienterai vers autre chose.

Quel serait ton projet d'avenir pro idéal?

Mon projet d'avenir idéal serait de m'installer en exploitation agricole à plusieurs, où chacun s'occuperait d'une filière bien précise (maraîchage, céréales, fabrication de pain, viande, herbes médicinales, fromages...). Des amis ont également ce projet donc pourquoi pas un jour se lancer. Cette démarche se fait de plus en plus, je connais des groupes de jeunes qui se sont installé de cette manière. Personnellement plusieurs choses m'intéresseraient : maraîchage, culture d'herbes/fleurs médicinales, ou pourquoi pas monter une auberge utilisant les produits de la ferme. Apprendre aux gens l'utilisation d'herbes sauvages et comestibles/médicinales par le biais de stages et ateliers serait aussi intéressant.

Si tu avais un conseil à donner à de jeunes diplômés ce serait....?

Aujourd'hui il faut être mobile afin d'optimiser ses chances de trouver un premier emploi. Une fois le premier emploi trouvé la suite sera plus facile. Ne pas être trop gourmand en terme de salaire, ça fais souvent la différence. Dans les collectivités avec des budgets serrés ça peut être un avantage non négligeable pour passer devant les concurrents expérimentés

● DOMINIQUE, GENDARME ●

Quel a été ton parcours scolaire /universitaire? (à partir des études sup)

Après le bac, j'ai fait une Licence en Langues Commerciales (équivalent à LEA), puis j'ai tenté une quatrième année, mais ça ne me plaisait pas donc j'ai arrêté en cours d'année. Pendant 2 ans j'ai cherché un contrat de professionnalisation d'auxiliaire vétérinaire. Plus de 600 appels à des cabinets, 5 entretiens, pour au final qu'on me dise que j'étais trop vielle alors que j'avais 23 ans. Mais j'aurai coûté trop cher au cabinet...

Comment s'est passée la période entre ta fin d'étude et ton premier emploi? (recherche d'emploi, gestion du chômage, démarches administratives, retour chez les parents, voyages...)

Pendant que je cherchais une formation d'auxiliaire vétérinaire, je me suis inscrite au chômage, mais je n'ai pu toucher que 5 mois. Pendant ce temps j'ai également donné quelques cours de soutien scolaire avec Acadomia et Complétude. Heureusement que mes parents m'ont aidée financièrement, mais je ne suis pas retournée chez eux, je suis restée dans mon appart' à Angers. Puis je me suis posée tout plein de questions, et j'ai fini par m'intéresser à la Gendarmerie. Je me suis inscrite en tant que Gendarme Adjoint Volontaire au mois de septembre 2013 et j'ai commencé la formation en janvier 2014.

Aujourd'hui que fais-tu et où?

Maintenant je suis Gendarme sous-officier, à Bécherel (35).

Es-tu satisfait de ta situation actuelle? (pourquoi)

Je suis satisfaite parce que mon boulot est super intéressant et que ma situation financière est confortable. Par contre niveau vie de famille ce n'est pas top...

Quel est ton projet d'avenir pro? (dans quelle structure te vois-tu dans le futur, pour quelle rémunération, dans quel secteur géographique,...)

Plus tard, j'aimerai monter en grade, passer le diplôme d'officier de police judiciaire (OPJ), et intégrer une unité de recherche gendarmerie. J'aimerai si possible me rapprocher de la Loire Atlantique, d'où mon copain et moi sommes originaires. D'ici quelques années, mon salaire devrait tourner autour des 2000 euros, si je monte en grade.

Quel serait ton projet d'avenir pro idéal?

Même réponse que la question précédente.

Si tu avais un conseil à donner à de jeunes diplômés ce serait....?

Un conseil : Ce n'est pas grave si votre première idée d'orientation professionnelle n'aboutit pas ! Tout le monde a le droit de se tromper / de changer d'avis ! Et parfois, malheureusement, le job de nos rêves n'est pas fait pour nous... C'est la vie, ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas s'épanouir dans une autre carrière.
Aujourd'hui, j'adore mon travail, et je ne me verrais pas faire autre chose. 😊

● DAMIEN, AUTO-ENTREPRENEUR CREATEUR D'URBALISTE ●

Je suis urbaniste diplômé d'un Master 2 à Strasbourg. **Quatre mois se sont écoulés entre mon M2 et mon 1er emploi**. Pendant cette période, qui m'a parue un peu longue, j'étais chez mes parents et ai passé énormément de temps à chercher, et de manière très assidue, en envoyant une dizaine de candidatures par semaine. J'ai ensuite connu une expérience de 2 ans en collectivité locale que j'ai achevée début 2015. Un brin de chance, je dois le dire, puisque j'ai obtenu mon premier emploi à l'issue de mon premier entretien. Parallèlement à cette première expérience professionnelle, les week-ends et plus d'un soir de semaine, j'ai construit un projet de site dédié aux urbanistes et professionnels de l'environnement et de l'aménagement du territoire comme moi : la plateforme www.urbaliste.fr, inaugurée juste après la fin de mon contrat. J'y propose une carte participative, des annuaires d'entreprises, un blog et une plateforme de liens vers les sites internet référents autour de la fabrique des territoires. J'ai entre l'ouverture du site et aujourd'hui, travaillé plusieurs mois dans une association environnementale. Aujourd'hui, les réseaux et annuaires constitués par l'intermédiaire d'urbaliste.fr m'aident à tracer l'avenir.

Pour moi le plus compliqué c'est probablement aujourd'hui. C'est notamment lié à **la difficulté de convaincre les entreprises** - et encore pire et plus fermé, les collectivités - qu'une autoentreprise émergente ne pourra pas nuire à mon emploi !

L'avenir pro idéal ? Avant tout, c'est faire un travail qui te passionne, peu importe la structure, du moment que l'on apprécie le travail que l'on nous donne et la manière dont on l'aborde, que l'on est en accord avec les principes et le fonctionnement de son entreprise.

Un jeune professionnel doit, à mon sens, rester ouvert sur son monde professionnel, les opportunités éventuelles qu'il peut atteindre, les innovations qui affectent sa discipline, ses disciplines. La clé, à moins d'un parcours linéaire, c'est probablement d'**anticiper et d'assumer ses choix**, de développer à la fois une spécialité (des spécialités!) et une ouverture d'esprit qui motive, remotive, reremotive et, pourquoi pas, réoriente légèrement.

● AURORE, INGENIEURE EN INFORMATIQUE ●

1) Quel a été ton parcours scolaire/universitaire? (à partir des études sup)
J'ai fait un parcours Math informatique physique économie, avec surtout des maths pour la licence années 1 et 2. Ensuite je suis entrée à l'ENS (Ecole Normale Supérieure Ndlr) de Cachan jusqu'à la fin de mon master. Ensuite j'ai fait une thèse en informatique à l'ENS.

2) Comment s'est passée la période entre ta fin d'étude et ton premier emploi? (recherche d'emploi, gestion du chômage, démarches administratives, retour chez les parents, voyages...)
Ca a été horrible. Mais c'est très particulier pour moi car vivant à l'étranger (Canada) il m'a fallu attendre d'avoir un permis de travail. Et ça a mis un an et demi…
J'ai fait plein d'entretiens avec pas mal de retours positifs mais ce n'était jamais pour moi. Au bout d'un an, j'ai enfin réussi à convaincre une entreprise de me sponsoriser pour un permis de travail. Mais ça a été rejeté parce que j'avais un niveau d'étude trop élevé par rapport au poste et que ce n'était pas assez payé pour mon mon niveau d'étude. J'étais verte !

3) Aujourd'hui que fais-tu et où ?
Aujourd'hui je suis ingénieur en informatique et analyste de données à Waterloo au Canada.

4) Es-tu satisfait de ta situation actuelle? (pourquoi)
Oui c'est super, très bien payé mais c'est parfois stressant.

5) Quel est ton projet d'avenir pro? (dans quelle structure te vois-tu dans le futur, pour quelle rémunération, dans quel secteur géographique,...)
J'aime beaucoup ce que je fais actuellement. J'aimerais me spécialiser dans l'analyse de données dans un court terme et peut-être manager plus tard.

BONUS 1

Allez pour te remonter le moral voici une série de vidéos sur le quotidien des jeunes diplômés : Jeune diplomée (normalement disponible à partir du 22 août)

BONUS 2

Des témoignages d'autres jeunes diplômés ça fait toujours du bien ! **1** et **2**

BONUS 3

Et au fait combien ça coûte d'être un jeune au chômage ?

Contact : guidedujd@gmail.com

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes
de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.



http://creativecommons.fr/faqs/

Septembre 2016